

SOMMAIRE

- ***Orientations Nationales***
- ***Éléments du projet***
 - *Identification du réseau*
 - *Pilotage du réseau*
 - *Diagnostic du réseau*
 - L'environnement local et social
 - Parcours scolaires
 - Educatif
 - Organisation du réseau
 - *Axes et plans d'actions*
 - *Formation et accompagnement*
 - *Evaluation*
- ***Étapes du projet***
 - *Calendrier*
 - *Diagramme*
- ***Dispositifs nationaux et académiques***

ORIENTATIONS NATIONALES

"Chaque réseau sera invité à établir un projet de réseau qui précise l'analyse de la situation sur la base des données disponibles et des autoévaluations conduites, les principaux objectifs visés relativement aux apprentissages attendus des élèves... Il est adopté par les conseils d'école et le conseil d'administration du collège. Le référentiel pour l'éducation prioritaire constitue un repère essentiel pour aider à la construction du projet. Le projet précisera notamment comment se met en place l'accueil des moins de trois ans, comment est mis en œuvre « plus de maîtres que de classe » et l'accompagnement continu des élèves de sixième. Il précisera les modalités de pilotage et de fonctionnement du réseau ainsi que les besoins de formation mis en évidence. Il explicitera enfin la manière dont l'action conduite sera régulièrement évaluée et valorisée. Il est attendu de tous les Rep⁺ préfigurateurs un projet pour fin juin 2015. Pour tous les autres réseaux établis ou confirmés en 2015, ce projet est attendu pour décembre 2015. Dans tous les cas, le projet sera valable quatre ans. Il sera régulièrement actualisé et revu intégralement pour la rentrée 2019."

[Extrait du BO n°23 du 5 juin 2014](#)

"Le projet de réseau s'articule aux projets d'école et aux contrats des établissements du second degré. Il est la contrepartie de l'autonomie et des moyens donnés aux acteurs du réseau pour résoudre les difficultés rencontrées. Il manifeste l'engagement des personnels du réseau dans les orientations portées par le référentiel. Le projet de réseau associe l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'éducation prioritaire (parents d'élèves, associations, membres des équipes éducatives, élus...). Il définit les objectifs donnés à l'action pédagogique et éducative dans le réseau pour quatre années. Il précise la hiérarchisation de ces objectifs et des actions conduites en conséquence ainsi que la façon de les mettre en œuvre en regard de ce qui est attendu. Enfin, le projet de réseau comprend un plan précis, des échéances, des modes de suivi et d'évaluation.

Il identifie les missions confiées aux personnels en appui, en cohérence avec les activités des autres enseignants et plus généralement de tous les intervenants au sein du réseau. Il précise comment les actions proposées sont adaptées aux besoins des élèves.

Formalisé en un document accessible à tous les partenaires concernés, il fait apparaître:

- le diagnostic de départ et une détermination rigoureuse des objectifs ;*
- les actions retenues et les modalités de leur mise en œuvre ;*
- les partenaires de l'action, les moyens mobilisés ;*
- le calendrier des mises en œuvre ;*
- les modalités d'évaluation prévues et la manière de les mettre en œuvre selon une périodicité adaptée aux besoins d'une régulation pertinente de l'action."*

Retrouver sur le site national *Éducation prioritaire*, ainsi qu'une bibliographie relative aux contrats et au pilotage : <http://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/agir/item/ressources/un-projet-de-reseau-etabli-en-fonction-des-orientations-du-referentiel-et-du-contexte-local.html>

ÉLÉMENTS DU PROJET

Le projet, conformément aux orientations nationales et académiques, vise à améliorer les résultats et parcours des élèves, à réduire les écarts de réussite avec le hors éducation prioritaire. Il a vocation, en s'appuyant sur un diagnostic initial, à structurer la vie du réseau en :

- définissant les contenus pédagogiques et éducatifs (axes de travail prioritaires pour l'ensemble des écoles et du collège, modalités de mise en œuvre de ces axes, partenariats) ;
- organisant les temps de travail en équipe (composition des instances, détermination des temps consacrés au travail collectif et de leurs finalités) ;
- identifiant les besoins d'accompagnement et de formation ;
- précisant les modalités d'évaluation et d'auto-évaluation.

Il est mis en œuvre pour une durée de 4 ans et pourra faire l'objet d'ajustements annuels.

IDENTIFICATION DU RESEAU

Le Réseau d'Education Prioritaire Roger Semet de Digoin est composé :



- Du collège Roger Semet
- Des écoles élémentaires Pierre et Marie Curie, Le Launay, Lafleur Bartoli
- Des écoles maternelles La Brièrette, Le Launay, Centre

Le REP comprend 996 élèves et 68 enseignants.

PILOTAGE DU RESEAU

Le pilotage du réseau est assuré par :

- La proviseure de la cité scolaire
- L'IEN 1^{er} degré
- La principale-adjointe du collège
- La coordonnatrice

Le comité de pilotage est associé et porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions. Il est composé de :

- Mme GOULERET Isabelle, proviseure de la cité scolaire
- M. CHAROLLAIS Jean-Noël, IEN 1^{er} degré
- Mme BERGER Véronique, coordonnatrice REP
- Mme CARRE Pascale, principale-adjointe du collège
- M. FORGEAT Armand, CPAIEN
- M. PAILHAREY Pascal, CPC EPS
- M. FERACHOGLOU Robert, IA-IPR référent Education Prioritaire
- Mmes THORAL Audrey, LABAUNE Mireille, MORLAT Liliane, directrices d'écoles maternelles
- Mme BORG Muriel, M. WAY Alain, M. GUILLEMIN Christian, directrice et directeurs d'école élémentaires

Sont partenaires associés :

- La ville de Digoïn
- Le Conseil Départemental de Saône et Loire

DIAGNOSTIC DU RESEAU 2015-2016

1. L'environnement

a. Local

Les données de l'INSEE pour la ville de Digoin (chiffres de 2012) montrent que :

- Population : 8119 habitants (densité de 233.8hab/km²)
- Habitat social : 14.6% (564 ménages soit 1004 personnes)
- Ménages en dessous du seuil de pauvreté :
Le revenu brut annuel moyen de la commune de Digoin est de 13136€. 47% des allocataires (soit 788 personnes) ont un revenu annuel inférieur à 11999€, 28.3% des familles allocataires (soit 185) ont un revenu annuel inférieur à 11399€
- Ménages composés de familles monoparentales : 8.8% (339 familles)
- Chômeurs de plus d'un an :
Il y a 808 demandeurs d'emploi dont 515 en catégorie A (sans emploi). 426 personnes sont au chômage depuis plus d'un an.
- Revenu médian par habitant : 16560€/an
- Pourcentage d'inactifs (autre qu'élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés, retraités ou préretraités) : 11.4%
- Population étrangère : 133 personnes

b. Scolaire

Le réseau est constitué de 7 établissements

ETABLISSEMENTS	EFFECTIFS		
	TOTAL	FILLES	GARCONS
Ecole Pierre et Marie Curie	119	52	67
Ecole Le Launay	101	60	41
Ecole Lafleur Bartoli	81	37	44
TOTAL ELEMENTAIRE	301	149	152
Ecole La Brierette	92	50	42
Ecole Le Launay	70	28	42
Ecole Centre	59	34	25
TOTAL MATERNELLE	221	112	109
TOTAL 1^{ER} DEGRE	522	261	261
Collège Roger Semet	474	236	238
TOTAL REP	996	497	499

Une école maternelle et une école élémentaire de Digoin ne font pas partie du réseau d'éducation prioritaire, il s'agit de Neuzy.

Pour l'année 2015/2016, 48 élèves de 6^{ème} sur 114 sont issus des écoles composant le REP soit 42%. Les autres élèves sont issus de 12 autres écoles plus 1 élève venant d'une autre circonscription du Cher sans précision. Ces écoles sont :

La Motte Saint Jean - Chassenard - Saint Agnan - Molinet - Neuzy - Varenne Saint Germain - Pierrefitte Sur Loire - Charolles - Bellerive Sur Allier - Rigny Sur Arroux - Saint Léger Sous Vouzance - Paray Le Monial - Lure (Haute-Saône)

Concernant les élèves allophones, il y en a 10 à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie, 7 à l'école élémentaire Lafleur Bartoli, 35 à l'école maternelle La Brièrette. Pour les élèves issus des gens du voyage, il y en a seulement à l'école Lafleur Bartoli : 3 qui restent environ 6 mois et de 5 à 8 qui sont présents de 15 jours à 2 mois.

5 élèves du collège sont en famille d'accueil, 1 en école élémentaire. 1 élève est en foyer dans le 1^{er} degré.

L'école Pierre et Marie Curie comprend une CLIS tout comme l'école élémentaire Lafleur Bartoli.

Au collège se trouve :

- une UPE2A qui regroupe 5 élèves.
- un DIMA qui comprend 7 élèves originaires du bassin du Charolais (parfois de Montceau les Mines).
- un dispositif relais qui accueille des jeunes collégiens du bassin du Charolais en situation de décrochage. Dans ce dispositif, les effectifs ne sont pas comptés dans ceux du collège. Une convention est mise en place entre le collège d'origine et le collège Roger Semet.

ETABLISSEMENTS	EFFECTIFS ENSEIGNANTS		
	TOTAL	FEMMES	HOMMES
Ecole Pierre et Marie Curie	9	8	1
Ecole Le Launay	6	4	2
Ecole Lafleur Bartoli	4	4	0
TOTAL ELEMENTAIRE	19	16	3
Ecole La Brièrette	6	6	0
Ecole Le Launay	3	3	0
Ecole Centre	2	2	0
TOTAL MATERNELLE	11	11	0
TOTAL 1^{ER} DEGRE	30	37	3
Collège Roger Semet	38	23	15
TOTAL REP	68	50	18

- Pour les 3 écoles maternelles, pas d'enseignant de 30 ans ou moins et une seule enseignante en poste depuis 2 ans et moins.
- Pour les 3 écoles élémentaires, un personnel enseignant de 30 ans et moins et 4 enseignants en poste depuis deux ans et moins.
- Pour le collège, 5 professeurs de 30 ans et moins et 11 professeurs ayant une ancienneté dans le poste de 2 ans et moins.

Les équipes enseignantes sont assez stables que ce soit dans les écoles du 1^{er} degré ou au collège.

c. Social

Les Catégories socioprofessionnelles (CSP) en %

	Défavorisées			Moyennes			Favorisées		
	Mat.	Elém.	Coll.	Mat.	Elém.	Coll.	Mat.	Elém.	Coll.
Réseau		57.0	56.2			35.7			8.1
Académie			38.1			44.4			17.5

- Pourcentage de boursiers au collège: 26.9% (Acad. 22.3%)
- Tarifs de cantine : - Collège : 3.46€ (3.45€ en 2015) au ticket, 3.11€ pour DP4 jours, 3.14€ (3.08€ en 2015) pour DP5 jours (soit 541€/an - 539€ en 2015- pour DP 5 jours, 435€/an pour DP 4 jours- 436€ en 2015)
 - Maternelle et primaire : 3.26€ pour un enfant, 3.16€ pour 2 enfants, 3.06€ pour 3 enfants et plus pour les familles habitant à Digoin (tarif plus élevé pour les autres familles)

Analyse :

Au collège : - La part des CSP défavorisées est supérieure à la moyenne académique.

- La part des CSP favorisées est inférieure à la moyenne académique.
- La part des CSP moyennes est inférieure à la moyenne académique.

2. Le diagnostic en matière de réussite et parcours scolaire

a. Résultats au DNB

Taux de réussite au DNB et valeur ajoutée (IVAC)

	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Collège	80.8	83.1	79.4
IVAC/académie	-5	+5	
IVAC/France	-2	+3	

Analyse : Le taux de réussite est de 79.44% en 2015 (87.63% pour le département, 86.51% pour l'académie). 107 élèves ont été inscrits, 85 ont obtenu le DNB. Il y a eu 50 mentions dont 9 mentions Très Bien. La moyenne générale du collège est de 11.96 (12.72 pour le département, 12.61 pour l'académie). La moyenne du contrôle continu est de 12.37 (13.22 pour le département, 13.14 pour l'académie), la moyenne du contrôle terminal est de 11.47 (12.10 pour le département, 11.96 pour l'académie). L'écart entre le contrôle continu et le contrôle terminal est de 0.90 (1.12 pour le département, 1.18 pour l'académie). Le taux de réussite a baissé par rapport aux années précédentes, les résultats sont inférieurs à ceux du département et de l'académie.

Nombre d'élève ayant un retard d'un an et + à l'entrée en 6^{ème} : 13. Seulement 4 sont issus d'une école du REP et 2 d'entre eux sont arrivés en France il y a peu.

b. Orientation

Nombre d'élève ayant un retard d'un an et + à l'entrée en 6^{ème} : 13. Seulement 4 sont issus d'une école du REP et 2 d'entre eux sont arrivés en France il y a peu.

Taux d'orientation de 4^{ème} à la 3^{ème} Prépa-Pro : 10.26% (5.63% dans le bassin Charolais, 4.79% dans le département, 4.50% dans l'académie)

Taux des décisions d'orientation en 2^{nde} GT : 52.54% (70.19% dans le bassin Charolais, 73.64% dans le département, 72.89% dans l'académie)

Taux des décisions d'orientation en CAP en LP : 20.34% (6.69% dans le bassin Charolais, 3.09% dans le département, 2.17% dans l'académie)

Taux des décisions d'orientation en Bac Pro en LP : 23.73% (21.59% dans le bassin Charolais, 22.22% dans le département, 23.88% dans l'académie)

Sur le devenir des élèves de 3^{ème} à la fin de la 2^{nde} GT :

- Le taux d'élèves orientés en 1^{ère} S est de 26.2% (37.2% dans l'académie, 35.8% en France)
- Le taux d'élèves orientés en 1^{ère} ES est de 29.5% (19.6% dans l'académie, 19.9% en France)
- Le taux d'élèves orientés en 1^{ère} L est de 8.2% (10.0% dans l'académie, 9.6% en France)
- Le taux d'élèves orientés en ST2S/STG/BT Services est de 13.1% (12.6% dans l'académie, 13.7% en France)
- Le taux d'élèves orientés en STL/STI2D/STID2A/BT Production est de 9.8% (7.3% dans l'académie, 6.9% en France)
- Le taux de réorientation en LP est de 1.6% (1.8% dans l'académie, 1.6% en France)
- Le taux de redoublement est de 9.8% (6.9% dans l'académie, 7.9% en France)

Soit 76.8% des élèves de 3^{ème} passent en 1^{ère} à l'issue de leur seconde.

Sur le devenir des élèves de 3^{ème} à la fin de la 2^{nde} Pro :

- 86.7% passent en 1^{ère} Pro
- 6.7% redoublent

Sur le devenir des élèves de 3^{ème} à la fin de la 1^{ère} année de CAP :

- 80% passent en 2^{ème} année de CAP

Analyse : Il apparait que de nombreux jeunes ainsi que leurs familles portent un intérêt pour la vie active immédiate et pour la proximité scolaire (ne souhaitent pas l'internat). Les élèves suivent l'avis de leurs parents qui manquent parfois d'ambition. Les familles ont confiance dans la parole de l'école (Conseillère d'Orientation Psychologue, Professeur Principal). Certains élèves de 3^{ème} redoublent par manque de place en Bac Pro et un manque d'ambition pour aller au lycée général.

3. Le diagnostic éducatif

Le réseau vient de se mettre en place à la rentrée 2015.

a. Les familles

Pour la participation des parents aux élections :

- Ecole maternelle Le Launay : 37.7%
- Ecole maternelle du Centre : 57.3%
- Ecole maternelle La Briérette : 41%
- Ecole élémentaire Lafleur Bartoli : 55.32%
- Ecole élémentaire Le Launay : 54.43%
- Ecole Pierre et Marie Curie : 53.18%
- Collège Roger Semet : 35.83%

Il existe une seule association de parents d'élèves au collège, la FCPE. 10 classes sur 21 n'ont pas de représentants de parents d'élève au conseil de classe.

b. Les élèves

Concernant le climat scolaire, pour 2014/2015, au collège, il y a eu 1 conseil de discipline, 6 avertissements, 26 exclusion-inclusions (l'élève est exclu de cours mais est présent au collège), 5 exclusions et 2 mesures de responsabilisation (les élèves sont avec un personnel du collège afin d'effectuer des travaux).

Pour l'année scolaire 2015-2016, 2 conseils de discipline ont eu lieu au collège. Pour le 1^{er} trimestre, il y a eu 135 retards, 750 demi-journées d'absence, 78 exclusions de cours, 286 heures de retenue, 7 avertissements, 3 exclusions temporaires de classe et 11 exclusions temporaires de l'établissement et 4 signalements académiques. 15 PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sont mis en place depuis la rentrée (2 en 6^{ème}, 7 en 5^{ème}, 4 en 4^{ème}, 2 en 3^{ème}). Une trentaine de PPRE Passerelles ont été mis en place en 6^{ème} en français, anglais et mathématiques pour ceux qui n'avaient pas acquis le palier 2.

Pour les écoles :

- Maternelle Le Launay, 1 PAI
- Maternelle La Briérette, 2 signalements pour absence depuis la rentrée, 3 PAI
- Elémentaire Lafleur Bartoli, 4 suivis SESSAD, 3 suivi éducatifs par ASE ou AEMO, 2 PAI, 2 PAP (Plan d'Accompagnement personnalisé)
- Elémentaire Le Launay : 11 signalements RASED, 1 PAI
- Elémentaire Pierre et Marie Curie : 2 signalements en 2014/2015

4. Le diagnostic sur l'organisation du réseau

Le réseau s'est mis en place à la rentrée 2015 sur la base des indicateurs rectoraux (élèves boursiers : 26.9%, CSP défavorisées : 56.7%, taux de réussite au DNB : 79.4%, élèves ayant un an de retard ou + à l'entrée en 6^{ème} : 13/115, indicateur de ruralité : 7/7) sans financement politique de la ville. Pour cela des réunions d'informations ont eu lieu lors de l'année 2014/2015.

La coordonnatrice a commencé le 14 septembre 2015, c'est un poste à mi-temps.

Une réunion avec les directeurs d'école de Digoin a eu lieu le 14 septembre afin que chacun se présente et présente les particularités de son école ainsi que le projet envisagé et les raisons de l'entrée en REP.

Une réunion des coordonnateurs de Saône et Loire a eu lieu le 22 septembre à Montceau les Mines pour préparer la formation sur les relations école/ famille et faire le point sur les différents REP du département.

La coordonnatrice a rencontré Mme LEMARTELOT, coordonnatrice du service développement social de la mairie de Digoin afin de faire le point sur ce qui existe déjà sur la commune et sur le PEDT (Projet Educatif du Territoire).

La coordonnatrice, avec Mme THORAL, directrice de l'école maternelle de la Briquette et M. GUILLEMIN, directeur de l'école élémentaire Le Launay, se sont rendus à deux journées de formation départementales : une sur « Relation Ecole/Famille » et une sur « Bienveillance et évaluation ».

La coordonnatrice a participé à la réunion Ecole/Collège du 15 octobre bien qu'il n'y ait pas que les écoles du réseau. Des projets sont mis en place, certains envisagés depuis l'année dernière, ont eu lieu (cross, réunion des futurs parents de 6^{ème}). Ces réunions Ecole/Collège se préparent de façon collégiale avec l'IEN, les conseillers pédagogiques et l'équipe de direction du collège. Un compte-rendu est rédigé à chaque fois. Un second conseil Ecole/Collège a eu lieu le 19 janvier, le prochain est prévu le 31 mai.

La coordonnatrice est allée dans toutes les écoles du réseau pour se présenter.

Des besoins de formation ressortent : co-enseignement, les outils à la disposition des « Maîtres + », comment gérer la production d'écrit et d'oral dans l'hétérogénéité, l'accueil des - de 3 ans sans dispositif particulier, quelle communication avec les familles sur les problèmes d'ordre éducatif (sommeil- jeux vidéo- internet). Les pilotes et la coordonnatrice se sont rendus à Montceau les Mines le 11 décembre pour la rédaction du projet.

AXES ET PLAN D'ACTION

PROJET ACADEMIQUE	REFERENTIEL REP	PROJET REP
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Axe 1 : Favoriser l'ambition et la réussite de tous les élèves</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur ➤ Garantir l'équité scolaire ➤ Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires ➤ Promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur • <u>Axe 2 : Faire de l'académie une académie pilote</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déployer les usages numériques à tous les niveaux ➤ Contribuer à la transition énergétique et au développement durable ➤ S'ouvrir à l'international et à la diversité linguistique ➤ Développer l'éducation artistique et culturelle, enrichir et promouvoir les formations aux métiers d'art • <u>Axe 3 : Développer une politique académique multi partenariale et inclusive</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Structurer l'offre de formation en développant les réseaux et le continuum « Bac-3/Bac+3 » ➤ Devenir un acteur essentiel de la formation tout au long de la vie ➤ Renforcer la relation école-entreprise ➤ Favoriser la diffusion de la culture dans toutes ses expressions • <u>Axe 4 : Renover le pilotage académique au service des élèves et des personnels</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Généraliser la démarche de contractualisation, améliorer son suivi et renforcer le dialogue de gestion ➤ Mobiliser la politique qualitative de gestion des ressources humaines ➤ Déployer une politique de formation au service du projet académique ➤ Promouvoir une culture commune des objectifs académiques 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Axe 1 : Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines ➤ Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités ➤ Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements • <u>Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projets et organisations pédagogiques et éducatives ➤ Evaluation des élèves ➤ Suivi des élèves • <u>Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coopération avec les parents ➤ Coopération avec les partenaires • <u>Axe 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</u> • <u>Axe 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueillir et soutenir les nouveaux personnels ➤ Formation continue ➤ Accompagnement • <u>Axe 6 : Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pilotage et fonctionnement du réseau ➤ Evaluation ➤ Valorisation du travail et communication 	<p><u>Axe 1 : FAIRE REUSSIR LES ELEVES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place le nouveau cycle 3 ➤ Insister sur la maîtrise de la langue française <p><u>Axe 2 : AMELIORER LE RYTHME DE VIE DE L'ELEVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Planifier le travail personnel de l'élève ➤ Mettre en place des actions de prévention <p><u>Axe 3 : AMELIORER LE RESENTI DE LA RELATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail avec la municipalité ➤ Coéducation famille/école <p><u>Axe 4 : FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser des visites inter degré ➤ Faire vivre les conseils Ecole/Collège <p><u>Axe 5 : METTRE EN PLACE LE PROJET REP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comité de pilotage réuni tous les deux mois <p><u>Axe 6 : FAIRE EMERGER L'ESPRIT REP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formations REP ➤ Accueil des nouveaux personnels

PROJET REP DIGOIN SELON LES AXES DU REFERENTIEL

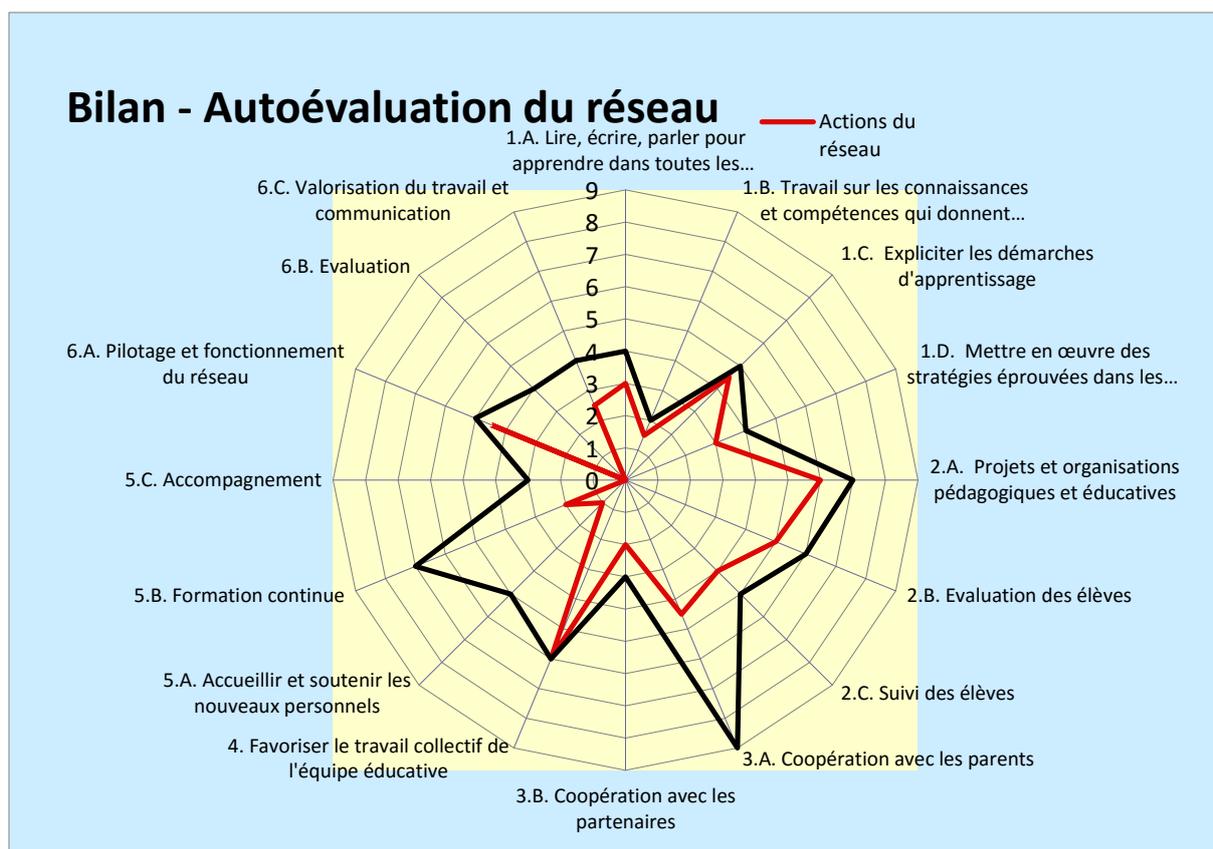
	ACTION	INDICATEUR	OBJECTIF	DELAIS
AXE 1 : Apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place le nouveau cycle 3 ➤ Insister sur la maîtrise de la langue française 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de progressions spirales ➤ Volet dans les projets d'école et du collège 	FAIRE REUSSIR LES ELEVES	2016-2017
AXE 2 : Climat scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Planifier le travail personnel de l'élève ➤ Mettre en place des actions de prévention 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mesure du temps consacré au travail personnel pour l'élève ➤ Nombre de signalement de situation préoccupante et absentéisme 	AMELIORER LE RYTHME DE VIE DE L'ELEVE	2016-2019
AXE 3 : Relations parents et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail avec la municipalité ➤ Coéducation famille/école 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité des relations institutionnelles ➤ Taux de participation aux réunions de parents d'élèves et aux élections 	AMELIORER LE RESENTI DE LA RELATION	2016-2018
AXE 4 : Travail collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser des visites inter degré ➤ Faire vivre les conseils école/collège 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'échanges ➤ Nombre d'actions communes 	FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES	2016-2017
AXE 5 : Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comité de pilotage (IEN + conseillers pédagogiques + direction cité) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comité de pilotage réuni tous les 2 mois ➤ Evaluation annuelle 	METTRE EN PLACE LE PROJET REP	2016
AXE 6 : Accueil, soutien et formation des personnels	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation REP ➤ Accueil des nouveaux personnels 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de stages communs ➤ Tutorat par le coordonnateur 	FAIRE EMERGER L'ESPRIT REP	2016-2018

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

FORMATION	FONCTIONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - 06/10 : conférence « Relations famille/école » à Montceau les Mines avec intervention de Mme LAPANDRY de la CAF et les formateurs académiques REP - 10/11 : conférence « Bienveillance et évaluations » à Montceau les Mines avec intervention de M. Denis BOULIER (Inspecteur Général Etablissement et Vie Scolaire) - 12/01 : intervention de M. GILLOT sur bienveillance et évaluations ainsi que les prérequis du REP (fonctionnement, esprit) de 17H30 à 19H30 pour le collège - 02/03 : intervention de M. GILLOT pour les professeurs des écoles sur les prérequis du REP (fonctionnement, esprit) et le relationnel avec les parents <p style="text-align: center; color: green;">A VENIR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une formation transversale sera organisée au printemps 	<ul style="list-style-type: none"> - 14/09 : rencontre des pilotes + directeurs d'école + coordonnatrice - 22/09 : rencontre des coordonnateurs de Saône et Loire à Montceau les Mines - 06/10 : rencontre des pilotes de réseau de Saône et Loire à Chalon sur Saône - 12/10 : rencontre de la coordonnatrice avec Mme LEMARTELOT, coordonnatrice du service développement social de la mairie de Digoin - 15/10 : rencontre des pilotes du réseau au collège - 15/10 : conseil école/collège (cycle 3 : CM1, CM2 et 6^{ème}) - 16/11 : rencontre de la coordonnatrice avec les professeurs des écoles de l'élémentaire et de la maternelle du Launay - 27/11 : rencontre de la coordonnatrice avec les professeurs des écoles de l'école Lafleur Bartoli - 04/12 : rencontre de la coordonnatrice avec les professeurs des écoles de l'élémentaire Pierre et Marie Curie et de la maternelle de la Brierette - 11/12 : rencontre des pilotes pour l'élaboration du projet à Montceau les Mines - 19/01 : conseil école/collège - 8 et 9/02 : conseils d'administration de la cité scolaire <p style="text-align: center; color: green;">A VENIR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Printemps : écriture fiches projet - Réunion du Comité de pilotage

EVALUATION

Axes du référentiel	Domaines du référentiel	Actions du réseau	Maximum possible
1. Apprentissages	1.A. Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines	3	4
	1.B. Travail sur les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités	1,5	2
	1.C. Expliciter les démarches d'apprentissage	4,5	5
	1.D. Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements	3	4
2. Conforter une école bienveillante et exigeante	2.A. Projets et organisations pédagogiques et éducatives	6	7
	2.B. Evaluation des élèves	5	6
	2.C. Suivi des élèves	4	5
3. Parents et partenaires	3.A. Coopération avec les parents	4,5	9
	3.B. Coopération avec les partenaires	2	3
4. Travail collectif	4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	6	6
5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels	5.A. Accueillir et soutenir les nouveaux personnels	1	5
	5.B. Formation continue	2	7
	5.C. Accompagnement	0	3
6. Pilotage et animation du réseau	6.A. Pilotage et fonctionnement du réseau	4,5	5
	6.B. Evaluation	0	4
	6.C. Valorisation du travail et communication	2,5	4



Analyse : Le tableau et le diagramme montrent que 3 axes doivent être travaillés plus particulièrement.

Il s'agit dans l'axe 3, Parents et partenaires, de la coopération avec les parents.

Dans l'axe 5, Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels, il convient d'améliorer les 3 domaines du référentiel qui sont « Accueillir et soutenir les nouveaux personnels, la Formation continue, l'Accompagnement ».

Dans l'axe 6, Pilotage et animation du réseau, il convient de renforcer 2 domaines «l'Evaluation, la Valorisation du travail et communication ».

Les manques dans ces 3 axes sont assez logiques du fait de l'installation du réseau en septembre.

ETAPES DU PROJET

Les pilotes du REP ont vocation à impulser, conduire, accompagner l'élaboration du projet de réseau, le coordonnateur est associé à toutes ces étapes du pilotage du réseau. Pour que ce projet soit réellement partagé par l'ensemble des équipes, il est indispensable de concevoir des documents de communication qui soient synthétiques et accessibles.

L'élaboration du projet se réalise entre septembre et décembre 2015, avec une mise en œuvre au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2016.

1^{ère} phase : un diagnostic partagé

- Élaboration, par les pilotes, de la démarche de construction du projet (Méthodologie pour engager un travail collectif : Qui fait quoi ? Dans quelles instances ? À quelles échéances ? Avec quels outils ?). **Juin 2015**
- Réalisation d'un état des lieux quantitatif et qualitatif. **Septembre 2015**
- Diffusion de l'état des lieux auprès de l'ensemble des équipes du réseau et organisation d'échanges pour réaliser un diagnostic partagé selon les modalités définies (plénière, échanges avec les équipes des écoles et collège, entretiens, ...) **Octobre 2015**.
- Synthèse des éléments du diagnostic réalisé par les équipes. Présentation et validation, en comité exécutif, de cette synthèse. **Octobre 2015**

2^{ème} phase : la définition des axes de réflexion et de travail

- Élaboration, par les pilotes et à partir du diagnostic réalisé, des axes de réflexion et de travail à engager dans le réseau. Échanges et validation en comité de pilotage. **Novembre 2015**
- Diffusion et échanges avec les équipes (prioriser ou spécifier les axes, définir le programme d'actions). **Novembre 2015**

3^{ème} phase : la rédaction et diffusion du projet

- Élaboration, par les pilotes, de l'ensemble des éléments figurant dans le projet. Rédaction du projet. **Décembre 2015**
- Échanges et validation de l'ensemble du projet en comité de pilotage. **Décembre 2015**
- Diffusion à l'ensemble des équipes. **Décembre 2015**

4^{ème} phase : la mise en œuvre du projet

Présentation du projet du réseau à l'ensemble des équipes pour initier sa mise en œuvre. **Janvier 2016**

Fiche action n°1

AXE 1 : APPRENTISSAGE	
CONSTAT	A la rentrée 2016, le nouveau cycle 3 se met en place. Il concerne les classes de CM1, CM2 et 6 ^{ème}
OBJECTIF	Faire réussir les élèves
INDICATEURS	Nombre de progressions spirales
ACTION	Mettre en place le nouveau cycle 3
DEMARCHE	Harmonisation des apprentissages afin que tous les élèves entrant en 6 ^{ème} soient au même niveau Ecole Le Launay : mutualisation de sorties culturelles école/collège Ecole Pierre et Marie Curie : coopérer pour la réussite scolaire
MOYENS HUMAINS	Conseils école/collège et rencontres inter degré en groupes de travail Réunion d'harmonisation : suivi des élèves pour la constitution des classes
MOYENS FINANCIERS	Disponibilité horaire Frais de déplacement non prévus Dotation du Conseil Départemental pour les manuels scolaires
CALENDRIER	2016-2017

Fiche action n°2

AXE 1 : APPRENTISSAGE	
CONSTAT	Beaucoup d'élèves éprouvent des difficultés dans les apprentissages car ils ne maîtrisent pas complètement la langue française
OBJECTIF	Faire réussir les élèves
INDICATEURS	Taux de réussite aux différents niveaux d'évaluation
ACTION	Insister sur la maîtrise de la langue française
DEMARCHE	<p>Pour les élèves de 6^{ème} et de CM2 de 2 écoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Venue d'un conteur - « Battle » de saynètes issues des contes étudiés - Défi lecture <p>Ecole Le Launay :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concours « Petits champions de la lecture » - Lecture oralisée et différentes situations de communication orale <p>Maternelle Le Launay :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un album annuel commun <p>Ecole LAFLEUR-BARTOLI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voyage lecture avec l'association LIVRALIRE <p>Ecole maternelle Centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite à la bibliothèque et lecture de contes en classes <p>Ecole Pierre et Marie Curie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voyage lecture avec l'association LIVRALIRE <p>Ecole maternelle La Briérette :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conteuse de l'association « Lire et faire lire » - Partenariat avec la bibliothèque
MOYENS humains	<p>Volontariat</p> <p>Recours au Maître + pour constituer des groupes restreints</p> <p>Recours au tutorat entre élèves</p> <p>Bibliothèque municipale</p> <p>Association LIVRALIRE</p>
MOYENS FINANCIERS	<p>500€ sur le budget du collège</p> <p>Achat des livres par les familles</p> <p>Acquisition de casques avec micros</p> <p>Achat de trois packs de 13 livres</p> <p>Achat d'albums</p>
CALENDRIER	<p>2015-2016</p> <p>2015-2017</p>

Fiche action n°3

AXE 2 : CLIMAT SCOLAIRE	
CONSTAT	Au collège, de nombreux élèves se retrouvent dépassés par le nombre de devoirs et leçons le soir ainsi que par plusieurs contrôles le même jour.
OBJECTIF	Améliorer le rythme de vie de l'élève.
INDICATEURS	Mesure du temps consacré au travail personnel pour l'élève
ACTION	Planifier le travail personnel de l'élève
DEMARCHE	Mise en cohérence disciplinaire Demande de formation sur les élèves en difficulté pour le collège Ecole Pierre et Marie Curie : mise en place d'un cahier personnel de parcours culturel, mise en place d'une programmation pour que tous les styles littéraires soient vus
MOYENS HUMAINS	Professeurs principaux, CPE, assistants pédagogiques Service civique Professeurs des écoles, personnel ATSEM dans les écoles maternelles
MOYENS FINANCIERS	Accompagnement éducatif Education Nationale + mairie : <ul style="list-style-type: none"> - Aide aux devoirs au collège - Atelier Pédagogique Complémentaire en école
CALENDRIER	2016-2019

Fiche action n°4

AXE 2 : CLIMAT SCOLAIRE	
CONSTAT	Certains élèves deviennent peu investis ou absentéistes lors de leur scolarité.
OBJECTIF	Améliorer le rythme de vie de l'élève.
INDICATEURS	Nombre de signalement
ACTION	Mettre en place des actions de prévention
DEMARCHE	<p>Lutte contre le décrochage</p> <p>Prévention des absences notamment en école maternelle</p> <p>Accueil des enfants de moins de 3 ans</p> <p>Ecole maternelle La Briérette : amener la découverte du sport à l'école par l'USEP</p> <p>Ecole Pierre et Marie Curie : former un citoyen lucide, cultivé, autonome physiquement et socialement, éduqué par l'EPS → éducation à la sécurité et à la santé, responsabilisation, autonomie</p>
MOYENS HUMAINS	<p>Au collège :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cellule de veille - Référent décrochage - Dispositif Relais <p>Autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistante sociale - GLASS - CPDL
MOYENS FINANCIERS	<p>Financement FSE pour le Dispositif Relais</p> <p>IMP</p> <p>CESC école</p> <p>CESC collège</p> <p>USEP</p> <p>Mairie (Maison de la Petite Enfance) + associations</p>
CALENDRIER	2016- 2019

Fiche action n°5

AXE 3 : RELATIONS PARENTS ET PARTENAIRES	
CONSTAT	Comme le réseau vient de se mettre en place, il convient d'instaurer des relations durables avec la mairie et le tissu associatif
OBJECTIF	Améliorer le ressenti de la relation
INDICATEURS	Qualité des relations institutionnelles
ACTION	Travail avec la municipalité
DEMARCHE	Intégration du projet REP et des projets d'établissement au PEDT Actions de l'espace Jeunesse Passerelles entre les écoles maternelles et le service petite enfance de la mairie
MOYENS HUMAINS	Comité de pilotage du REP Adjoint municipal à l'éducation
MOYENS FINANCIERS	Absence de politique de la ville (pas de QPV) Recherche d'autres financements
CALENDRIER	2016-2019

Fiche action n°6

AXE 3 : RELATIONS PARENTS ET PARTENAIRES	
CONSTAT	Certaines familles ne viennent plus au collège ou à l'école sauf lorsqu'elles sont convoquées
OBJECTIF	Améliorer le ressenti de la relation
INDICATEURS	Taux de participation aux réunions parents/professeurs et aux élections
ACTION	Co éducation famille/école
DEMARCHE	Création d'un accueil des parents Invitation systématique à toutes les manifestations CESC écoles/collège Conférences où écoles et collège seraient impliqués Partenariat municipal
MOYENS HUMAINS	Comité de pilotage du REP Fédération de parents d'élèves Espace jeunesse
MOYENS FINANCIERS	Salle du collège Service civique à recruter
CALENDRIER	2017-2019

Fiche action n°7

AXE 4 : TRAVAIL COLLECTIF	
CONSTAT	Les professeurs du 1 ^{er} et du 2 nd degré méconnaissent parfois ce qui se fait dans le degré qui n'est pas le leur
OBJECTIF	Faire évoluer les pratiques
INDICATEURS	Le nombre d'échange effectué
ACTION	Organiser des visites inter degré
DEMARCHE	Observation et co-animation Tableau récapitulatif pour 2015-2016
MOYENS HUMAINS	Volontariat des professeurs de CM1, CM2 et 6 ^{ème}
MOYENS FINANCIERS	HSE pour les professeurs du collège
CALENDRIER	2016-2017

Fiche action n°8

AXE 4 : TRAVAIL COLLECTIF	
CONSTAT	Les actions existantes doivent être formalisées et pérennisées
OBJECTIF	Faire évoluer les pratiques
INDICATEURS	Nombre d'actions communes
ACTION	Faire vivre les conseils Ecole/Collège
DEMARCHE	Journée du patrimoine Découverte de l'allemand Intervention de l'assistante d'anglais canadienne Journée d'accueil des élèves de CM2 en 6 ^{ème} Réunion de présentation avec les parents de CM2 Journée Portes Ouvertes Cross CM2 – 6 ^{ème} CESC écoles/collège
MOYENS HUMAINS	Equipe de directions Equipe IEN et conseillers pédagogiques Coordonnatrice REP Volontariat des enseignants
MOYENS FINANCIERS	Investissement sur le budget du collège HSE au collège
CALENDRIER	2015-2019

Fiche action n°9

AXE 5 : PILOTAGE	
CONSTAT	Le REP a été créé à la rentrée 2015
OBJECTIF	Mise en place
INDICATEURS	Auto évaluation du réseau
ACTION	Comité de pilotage (IEN + conseillers pédagogiques +direction de la cité scolaire + coordonnatrice REP)
DEMARCHE	Calendrier et évaluation annuelle Ecriture du projet REP Mise à jour des fiches en fonction des projets d'école et de la cité scolaire Suivi des indicateurs
MOYENS HUMAINS	Réunions irrégulières en 2015-2016 pour la mise en place Rencontres trimestrielles prévues dès 2016
MOYENS FINANCIERS	½ poste coordinateur REP Indemnités REP pour les directions
CALENDRIER	2015-2019

Fiche action n°10

AXE 6 : ACCUEIL, SOUTIEN ET FORMATION DES PERSONNELS	
CONSTAT	Il faut faire émerger l'esprit REP
OBJECTIF	Formation commune
INDICATEURS	Nombre de stagiaires
ACTION	Formation REP
DEMARCHE	<p>Stage inter degré</p> <p>Travail sur la gestion des conflits (élèves, parents)</p> <p>Prévision d'une formation sur le climat scolaire, la relation professeurs/élèves, la notion d'autorité commune au département de Saône et Loire + une à trois journées par réseau</p> <p>Travail sur l'évaluation, conférence prévue en octobre.</p> <p>Demande d'une animation de rentrée avec tous les professeurs du collège et des écoles du REP</p> <p>Echanges de pratiques</p>
MOYENS HUMAINS	<p>Formateur académique</p> <p>Coordonnatrice REP</p>
MOYENS FINANCIERS	<p>Moyens départementaux</p> <p>Remplacement de courte durée</p>
CALENDRIER	Chaque année

Fiche action n°11

AXE 6 : ACCUEIL, SOUTIEN ET FORMATION DES PERSONNELS	
CONSTAT	Les personnels nouveaux doivent s'intégrer
OBJECTIF	Aider à l'appropriation du projet REP
INDICATEURS	Nombre de personnel nouveau
ACTION	Accueil des nouveaux personnels et tutorat
DEMARCHE	Livret d'accueil Stage départemental Journal REP trimestriel
MOYENS HUMAINS	Nouveaux arrivants Formateurs Coordonnatrice REP
MOYENS FINANCIERS	DAFOP Publication par le collège
CALENDRIER	Chaque année